



Mairie de
LABASTIDE-BEAUVOIR
Haute-Garonne

GROUPE SCOLAIRE DE LABASTIDE-BEAUVOIR
INSCRIPTION ALAE
ANNÉE 2017 / 2018

*Cette fiche vaut pour une inscription par enfant.
La rentrée est fixée au : **lundi 4 septembre 2017.***

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité : Fille Garçon

Adresse :

Classe : Date d'entrée (pour inscription en cours d'année) :

Pour une première inscription dans cette école, fournir la photocopie du livret de famille complet (ou de l'acte de naissance) ainsi qu'un justificatif de domicile récent.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Père	Mère
Nom :	Nom de jeune fille :
Prénom :	Nom :
Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Prénom :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :	Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
.....	Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
Téléphone domicile :
Téléphone portable :	Téléphone domicile :
Courriel :	Téléphone portable :
Profession :	Courriel :
Téléphone travail :	Profession :
.....	Téléphone travail :

Situation familiale

mariés pacsés séparés divorcés veuf(veuve) autre :

Fournir la photocopie du jugement de divorce (autorité parentale, droits de garde) en cas de séparation.

Autre responsable légal

Nom ou organisme : Personne référente :

Fonction : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

Courriel : Téléphone travail :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

N° de sécurité sociale auquel l'enfant est rattaché :

Personne titulaire du n° :

Votre enfant a-t-il des **problèmes de santé** (asthme, allergies alimentaires et/ou médicamenteuses, maladie chronique ou autre) ? Oui Non

Si oui, précisez les précautions particulières à prendre :

.....

Votre enfant bénéficie-t-il d'un PAI (protocole d'accueil individualisé) ? Oui Non

Si oui, le directeur de l'ALAE signera le protocole.

Votre enfant porte-t-il des **lunettes** ? Oui Non

Si oui, doit-il les conserver pendant des activités physiques ? Oui Non

Indiquez ci-après les **autres renseignements** qui pourraient être utiles (régime alimentaire particulier, accident, hospitalisation, opération, rééducation ou autre) **en précisant les précautions particulières à prendre :**

.....

Pour les TAP sportifs, il appartient aux parents de ne pas inscrire l'enfant à une activité sportive que celui-ci ne pourrait pas pratiquer en raison d'une quelconque contre-indication médicale.

Pour tous ces cas, fournir les certificats (médical, de l'allergologue, etc...) le cas échéant.

Date du dernier rappel de **vaccin antitétanique** (pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les cinq ans) :

.....

Fournir la photocopie des pages de vaccinations (le DT polio est obligatoire en collectivité) à jour du carnet de santé.

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

Médecin traitant	Personne à contacter en cas d'urgence <i>si les parents ne sont pas joignables</i>
Nom :	Nom :
Adresse :	Prénom :
.....	Lien avec l'enfant :
Téléphone cabinet :	Adresse :
Téléphone portable :
	Téléphone domicile :
	Téléphone portable :
	Téléphone travail :

L'équipe de l'ALAE n'est en aucun cas habilitée à administrer des médicaments aux enfants. Seuls les soins ordinaires seront assurés (pansements, etc...).

Les enfants accueillis doivent être en bonne santé, ceux présentant de la fièvre ou malades ne peuvent être acceptés au sein de la structure. Les enfants ne doivent pas posséder de médicaments.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un membre de sa famille.

ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE DE L'ENFANT

Pour la participation aux services et activités proposés par la municipalité, l'enfant doit être obligatoirement couvert par une assurance individuelle accident et responsabilité civile en cours de validité.

Assurance extra-scolaire

Nom de la compagnie :

N° de la police d'assurance : Fin de validité du contrat :

Fournir l'attestation d'assurance extra-scolaire.

**PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE ET/OU
AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT EN CHARGE**

Les contacts mentionnés doivent correspondre à des personnes facilement joignables et rapidement mobilisables.

Un maximum de 4 contacts est demandé, **en dehors du/des parent(s) déjà mentionné(s) sur le dossier.**

Contact 1	Contact 2
Nom : Prénom : Lien avec l'enfant : Adresse : Téléphone domicile : Téléphone portable : Téléphone travail : <input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/> Autorisé à venir chercher l'enfant	Nom : Prénom : Lien avec l'enfant : Adresse : Téléphone domicile : Téléphone portable : Téléphone travail : <input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/> Autorisé à venir chercher l'enfant
Contact 3	Contact 4
Nom : Prénom : Lien avec l'enfant : Adresse : Téléphone domicile : Téléphone portable : Téléphone travail : <input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/> Autorisé à venir chercher l'enfant	Nom : Prénom : Lien avec l'enfant : Adresse : Téléphone domicile : Téléphone portable : Téléphone travail : <input type="checkbox"/> A contacter en cas d'urgence <input type="checkbox"/> Autorisé à venir chercher l'enfant

Fait à LABASTIDE-BEAUVOIR

Le

Signature du/des responsable(s) légal(aux)

TARIFICATION ALAE (GARDERIE, CANTINE et TAP) SELON LE QUOTIENT FAMILIAL

La tarification de l'ensemble des prestations de l'ALAE (garderie, cantine et TAP) est établie selon le quotient familial.

Les familles sont tenues de mettre à jour leur situation auprès de la CAF et d'informer la mairie de tout changement de quotient sinon celui transmis en début d'année s'appliquera.

Pour les familles ne fournissant aucune information, le tarif maximal sera automatiquement appliqué, sans effet rétroactif, en cas de modification.

Les montants sont fixés par délibération du conseil municipal.

Vous recevrez une facture à chaque période de vacances regroupant toutes les prestations de votre/vos enfant(s).

Vous êtes allocataire de la CAF de la Haute-Garonne :

Veillez indiquer vos nom et numéro d'allocataire qui permettront de définir votre quotient familial

Nom de l'allocataire : N° d'allocataire :

Autorisation pour l'utilisation de CAFPRO (capacité donnée à la mairie d'accéder à CAFPRO afin d'obtenir le quotient familial déterminant pour fixer le tarif applicable à chaque enfant) :

Oui Non

si pas d'autorisation, l'avis d'imposition sur les revenus ainsi que les relevés des prestations familiales sont obligatoires.

Vous n'êtes pas allocataire de la CAF de la Haute-Garonne :

fournir la copie de votre dernier avis d'imposition sur les revenus et les relevés des prestations familiales.

AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION D'IMAGES

Durant les activités mises en place dans le cadre de l'ALAE, le personnel encadrant sera amené à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les enfants.

La loi relative au droit à l'image nous oblige à demander une autorisation écrite au responsable légal de l'enfant en matière de prise de vue et de diffusion de ces prises de vue.

J'/Nous autorise/ons les intervenants de l'ALAE à photographier ou filmer mon/notre enfant dans le cadre des activités proposées :

Oui Non

J'/Nous autorise/ons les intervenants de l'ALAE à publier ou diffuser (site internet de la commune, journal municipal, blog, plaquette d'information, ...) les photographies ou les vidéos dans lesquelles mon/notre enfant apparaît :

Oui Non

RECAPITULATIF

Nous attirons votre attention sur le fait que toute fiche incomplète entraînera le rejet de l'inscription.

Je/Nous soussigné(s),,

responsable(s) légal(aux) de l'enfant,

- déclare/ons exacts les renseignements portés sur cette fiche,
- atteste/ons sur l'honneur être titulaire(s) de l'autorité parentale,
- autorise/ons mon/notre enfant à quitter seul l'ALAE (uniquement pour les enfants d'élémentaire, âgés de plus de 6 ans),
- certifie/ons avoir pris connaissance et accepte/ons le règlement intérieur de l'ALAE,
- autorise/ons les animateurs de l'ALAE à soigner mon/notre enfant en cas d'urgence (en fonction de la gravité de l'urgence, les animateurs de l'ALAE informeront aussitôt les parents des faits),
- autorise/ons les animateurs de l'ALAE à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant (hospitalisation, traitement médical et intervention chirurgicale),
- autorise/ons les animateurs de l'ALAE ainsi que tout type de médias à réaliser des reportages photos ou vidéos,
- autorise/ons les animateurs de l'ALAE ainsi que tout type de médias à publier ou diffuser les reportages photos ou vidéos (blog, site internet de la commune, journal municipal, plaquette d'information...),
- autorise/ons mon/notre enfant, accompagné d'animateur(s) de l'ALAE à sortir de l'établissement scolaire pendant les activités péri-scolaires,
- je/nous m'/nous engage/ons à vous signaler tous changements modifiant des indications mentionnées sur cette fiche.

Liste des documents à fournir :

- Fiche de renseignements,
- Copie du livret de famille complet (ou de l'acte de naissance) et un justificatif de domicile récent (pour une première inscription dans cette école),
- Copie du jugement de divorce (autorité parentale, droits de garde) en cas de séparation,
- Certificats (médicaux, de l'allergologue,...) le cas échéant,
- Copie des pages de vaccinations (le DT polio est obligatoire en collectivité) à jour du carnet de santé ou à défaut un certificat médical de contre-indication,
- Attestation d'assurance extra-scolaire,
- Copie du dernier avis d'imposition sur les revenus et les relevés des prestations familiales pour les non-allocataires CAF ou refus d'autorisation CAFPRO.

Fait à LABASTIDE-BEAUVOIR

Le

Signature du/des responsable(s) légal(aux)



Mairie de
LABASTIDE-BEAUVOIR
Haute-Garonne

**GROUPE SCOLAIRE DE LABASTIDE-BEAUVOIR
INSCRIPTION CANTINE
ANNÉE 2017 / 2018**

Inscription à retourner à la mairie avant le LUNDI 21 AOUT 2017.

La rentrée est fixée au lundi 4 septembre 2017.

L'inscription est valable pour l'ensemble de l'année scolaire 2017-2018.

NOM et PRENOM DE L'ENFANT : Classe :

Modifications (annulation ou inscription) possibles 72 heures avant maximum (par mail à l'adresse suivante elus@labastide-beauvoir.fr ou par écrit à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat).

Cochez les jours de présence à la cantine :

LUNDI	
MARDI	
JEUDI	
VENDREDI	

Voici des dates où l'inscription cantine sera différente (indiquer si l'enfant est présent ou pas) :

-
-
-
-
-

Je/Nous soussigné(s)
responsable(s) légal(aux) de l'enfant
je/nous m'/nous engage/ons à respecter la présente inscription et à prévenir la mairie le plus tôt possible en cas d'empêchement.

Fait à LABASTIDE-BEAUVOIR
Le
Signature du/des responsable(s) légal(aux)